

Mobilisation en vue d'une transition énergétique décentralisée et participative au Maroc

Par Kerstin Opfer, Yossef Ben-Meir, Imane Akhezzane et Marine Pouget

L'Humanité est face à un défi inédit : elle doit survivre sur une planète terre qui n'a jamais été aussi chaude depuis que les premiers Hommes l'ont foulée. Un manque de volonté politique et de conscience sociale ont jusqu'ici empêché le changement nécessaire et vigoureux qui aurait permis de relever le défi d'inverser la tendance du réchauffement climatique.

L'Afrique du Nord est l'une des régions du monde les plus vulnérables au changement climatique et connaît une grave dégradation de son environnement. Au Maroc, qui ne fait pas exception à la règle, la désertification rampante, les forêts menacées, le tarissement des ressources en eau, les écosystèmes endommagés et les catastrophes naturelles menacent non seulement la riche biodiversité, mais aussi les moyens de subsistance, le bien-être et la santé de la population.

Le Maroc est la figure de proue dans le domaine de l'énergie sur le continent africain, l'un des premiers pays à avoir défendu les énergies renouvelables (ER) et à aligner le développement économique sur la protection et la durabilité de l'environnement. Plusieurs projets à grande échelle ont ainsi été lancés, mais les projets à petite échelle restent insuffisants pour permettre une transition réussie vers un modèle économique entièrement basé sur les énergies renouvelables. La promotion de la décentralisation au Maroc reconnaît certes la volonté des populations de participer à la prise de décision et de gérer leurs propres affaires, mais cette décentralisation n'a pas été prise à bras le corps uniformément dans tout le pays.

La Fondation du Haut Atlas (HAF), en tant que facilitateur, met un point d'honneur à rassembler des experts du monde universitaire, de la société civile, des secteurs public et privé, et des législateurs désireux d'aller de l'avant et de porter une réforme politique profonde grâce à une participation proactive et décisive. Les discussions et les ateliers multipartites avec des experts locaux et internationaux ont été essentiels à notre travail actuel dans ce domaine. Nous avons évalué l'état actuel du développement et de la décentralisation du secteur de l'énergie et proposons ici une « feuille de route ».

Le secteur énergétique du Maroc est caractérisé par une forte empreinte carbone et dépend grandement des importations d'énergie, qui sont, elles, tributaires des fluctuations des prix et de l'offre. La demande d'électricité a augmenté de façon spectaculaire en raison de la croissance démographique, du développement

économique et de l'accès à cette électricité quasi universel – ce qui nécessite des importations étrangères pour répondre à la demande. Le Maroc s'est fixé des objectifs ambitieux, avec des cadres institutionnels et juridiques pour attirer les investissements nationaux et internationaux et promouvoir la recherche et l'innovation dans le domaine des énergies renouvelables. Il a mis en place un nombre considérable d'initiatives en matière d'énergie verte, dont deux programmes ambitieux pour les énergies solaire et éolienne. Les connaissances et l'expertise au Maroc sont donc parmi les plus précieuses du continent, et le climat d'investissement attrayant a fait baisser les coûts des énergies alternatives.

La décentralisation occupe une place prépondérante dans les programmes politiques du Royaume, où des cadres ont été définis pour permettre une transition productive, inclusive et équitable. Parmi ces cadres, citons « l'Initiative nationale pour le développement humain » (INDH), qui fournit un financement géré au niveau infranational pour les projets de développement local ; la « Charte municipale », qui exige des représentants élus localement de créer des plans de développement participatifs pour les projets locaux ; la « Feuille de route de la décentralisation », qui intègre les trois piliers qui sont la décentralisation, la déconcentration et la régionalisation avancée (ou *délégation*) ; la « Charte de la décentralisation », établie par le gouvernement à la demande du Roi Mohammed VI, qui a idéalement pour vocation de lier les agences gouvernementales nationales et régionales à des fonctions spécifiques dans l'administration des services à la personne ; et enfin la nouvelle Constitution ratifiée en 2011, qui consacre davantage le droit de participation des citoyens aux processus décisionnels avec la décentralisation, la transparence et la bonne gouvernance.

Notre analyse fait ressortir que la décentralisation de la transition énergétique nécessite les mesures suivantes :

1. Renforcer la coopération entre les secteurs. Les secteurs économique, privé, civil, scientifique entre autres, doivent coordonner les attentes et partager les informations pour arriver à un niveau de transformation que personne ne pourrait accomplir seul. La HAF et Germanwatch e.V. ont lancé une initiative en 2019 pour créer un tel partenariat intersectoriel pour la transition énergétique décentralisée au Maroc. Une intégration renforcée entre les niveaux administratifs et les ministères suivant ce modèle pourrait permettre l'échange de bonnes pratiques.
2. Renforcer les accords régionaux afin de relever les défis dans une dynamique de coopération. Le Maroc encourage la coopération Sud-Sud. Dans ce contexte, le Royaume a déjà établi des partenariats économiques et considérablement renforcé ses liens politiques avec d'autres pays africains. De

nombreuses agences nationales sont déjà actives dans plusieurs pays africains. Les exportations du Maroc vers ces pays ont été multipliées par cinq en l'espace de dix ans, ce qui fait du Royaume une plaque tournante pour l'électricité produite à base d'énergies renouvelables, le commerce, le renforcement des capacités et l'innovation. Cette coopération régionale renforcée augmentera l'intérêt et les opportunités d'investissement pour les entreprises cherchant à pénétrer le marché africain, en faisant baisser les taux d'intérêt et l'inflation tout en maximisant les capacités de production.

3. Améliorer la gestion des initiatives centrées sur les personnes. La Charte de la décentralisation définit clairement les nouvelles lignes de la collaboration entre les niveaux national et régional, mais elle est plus floue quant aux rôles respectifs des provinces et des municipalités. Étant donné que les centres administratifs publics régionaux restent éloignés des communautés dispersées, la clarté de leurs fonctions et de leurs responsabilités dans le contexte de la décentralisation facilitera la planification des actions et la prise de décision pour tous les secteurs et tous les niveaux.

4. Accélérer la mise en œuvre des projets d'énergie renouvelable (ER).

L'intégration des programmes de développement dans la planification et la politique énergétiques a été limitée. De même, les incitations financières consacrées aux projets plus petits sont moins stimulantes. Les gouvernements, les décideurs politiques et les législateurs doivent accélérer les stratégies de mise en œuvre des projets d'énergies renouvelables.

5. Sensibiliser les gens à l'existence d'un soutien financier facilement accessible. Il manque une ligne de crédit spécifique aux ER ou un cadre approprié pour un financement efficace. Il est nécessaire de collecter des informations sur les approches décentralisées, à petite échelle et centrées sur les personnes, ainsi que sur leurs avantages connexes, pour aider à mobiliser le soutien et à rendre le financement facilement accessible aux communautés locales. Des mesures de promotion des investissements doivent également impérativement être prises pour encourager les partenariats public-privé à partager les coûts, les risques et les bénéfices des investissements et pour attiser l'intérêt des investisseurs nationaux et étrangers dans le financement climatique.

En conclusion, le Maroc a une énorme opportunité d'apporter des clés à la crise climatique. La mise en œuvre à grande échelle des énergies renouvelables est indispensable pour répondre aux besoins énergétiques du pays, mais elle doit s'accompagner de solutions d'ER à petite échelle pour contribuer à réduire la pauvreté. Devenir un leader mondial en matière de transition climatique avec un modèle différent pour les questions d'énergie et d'électricité nécessite des cadres politiques et

réglementaires ainsi que de nouvelles formes de coopération et des opportunités d'investissement. Il est essentiel de fixer des objectifs politiques clairs pour garantir les investissements, la mobilisation des parties prenantes et l'allocation des ressources. Une volonté politique forte est donc indispensable pour stimuler la décentralisation du secteur des énergies renouvelables.

Kerstin Opfer est Conseillère Politique auprès de Germanwatch.

Dr. Yossef Ben-Meir est Président de la Fondation du Haut Atlas (HAF) au Maroc.

Imane Akhezzane est Directrice de Programme à la HAF.

Marine Pouget est Cheffe de Projets au Réseau Action Climat en France.